



AVIS AUX NAVIGATEURS



**CONTRAINTES
DE NAVIGATION**

Avis N°49/2024 – Objet : Surveillance espèces sous-marines

Les plaisanciers et les utilisateurs du Port de Plaisance de La Rochelle sont informés que :

Dans le cadre du programme de surveillance des espèces non indigènes (DCSMM ENI), l'université et l'OFB vont faire des prélèvements de la macrofaune benthique et des gélatineux planctoniques dans le port de plaisance de La Rochelle.

La campagne sera menée à partir du navire Estran (La Rochelle Université) par des prélèvements à la benne et traits de filets à plancton pélagiques. Le plan d'échantillonnage est en pièce jointe, la période est située entre le 10/09/2024 et le 13/09/2024.

Il s'agit d'échantillonner du zooplancton ainsi que les espèces fixées sur les infrastructures portuaires.

L'attention des navigateurs est attirée sur le fait qu'ils devront suivre scrupuleusement et immédiatement les consignes données par l'autorité portuaire, notamment par VHF sur le canal 09.

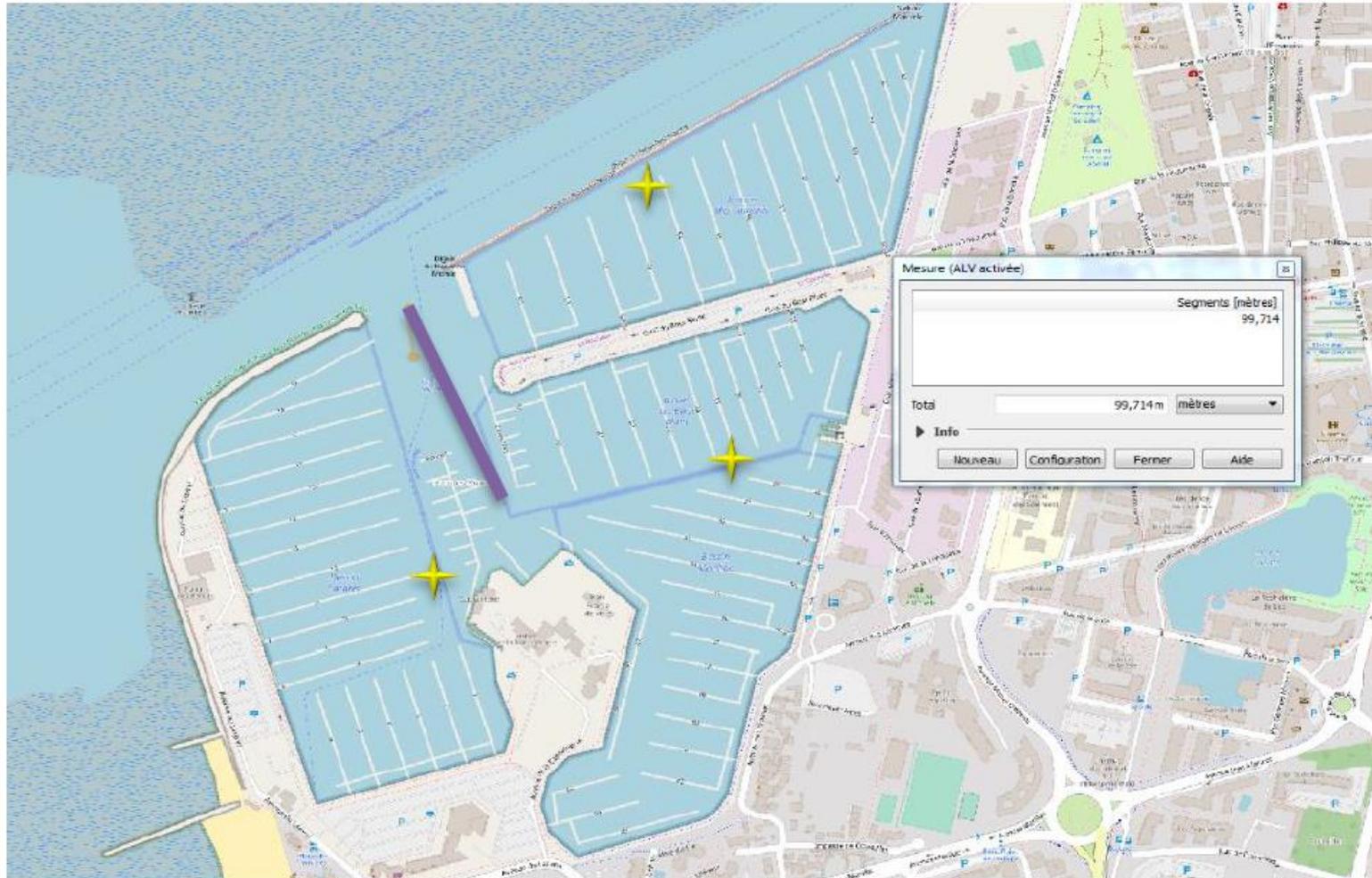
Nous vous remercions de votre compréhension, les services du port se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire. Vous pouvez contacter la capitainerie 24h/24, 7j/7 au : +33 (0) 5 46 44 41 20 ou par VHF canal 09.

Fait à La Rochelle, le 29/08/2024

Patrice BERNIER
Maître de port principal
Service sûreté portuaire et évènementiel

Liste de diffusion : plaisanciers du port de plaisance de La Rochelle, affichage capitainerie, personnel portuaire, entreprises de la filière nautique locale, associations nautiques locales, navires à passagers, ports de proximité, CROSS Etel

RÉGIE DU PORT - Avenue de la Capitainerie, 17026 La Rochelle Cedex 1 - France. Tél.: 05 46 44 41 20 / VHF Canal 9 - capitainerie@portlarochelle.com



★ : prélèvements à la benne (3/station)

— : traits de filets à plancton (2/station)